

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DE CEZAY

DU 17 MARS 2017

L'an deux mil dix-sept, le dix sept mars à 20 heures 30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de M. Hubert COUDOUR, Maire.

PRESENTS : M. COUDOUR Hubert, Mme CHARRET Claude, MM. TALLARONT Laurent, SOUCHON Cédric, M. MOLEDO Robert, THOMAS Jean Marc, TAVERDET J.Louis, FOURNET FAYARD Régis, Mme PALLANCHE Carole

ABSENTS EXCUSES : Melle Lucie FAVIER, DABIN Loïc,

SECRETAIRE : M. TALLARONT Laurent

Monsieur le Maire demande à l'assemblée si des observations sont à formuler sur le procès-verbal de la séance précédente. Aucune observation n'étant formulée, le procès-verbal est adopté à l'unanimité des membres présents.

APPROBATION COMPTE DE GESTION 2016 – BUDGET GENERAL

Le Maire présente au Conseil Municipal le compte de gestion 2016 établi par Madame BROCHIER, Receveur municipal, faisant apparaître les résultats du budget général.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve le compte de gestion du budget général.

APPROBATION COMPTE ADMINISTRATIF 2016 – BUDGET GENERAL

Madame Claude CHARRET, 1^{ere} adjointe présente au Conseil Municipal le compte administratif du budget général communal 2016 qui fait apparaître les chiffres suivants :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

➤ Dépenses réalisées	116 458,44 €
➤ Recettes réalisées	152 458,65 €
➤ Résultat exercice (excédent)	36 000,21 €
➤ Résultat reporté (excédent)	149 837,02 €
➤ Résultat de clôture (excédent)	185 837,23 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

➤ Dépenses réalisées	51 477,04 €
➤ Recettes réalisées	77 497,65 €
➤ Résultat de l'exercice (excédent)	26 020,61 €
➤ Résultat reporté (déficit)	- 37 482,90 €
➤ Résultat de clôture (déficit)	- 11 462,29 €

AFFECTATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE 2016 BUDGET GENERAL

Excédent de fonctionnement de l'exercice 2016	36 000,21 €
Report excédent antérieur	149 837,02 €
Excédent de clôture	185 837,23 €
<u>Solde d'exécution de la section d'investissement</u>	
Solde d'exécution cumulé d'investissement (déficit)	- 11 462,29 €
<u>Solde des restes à réaliser d'investissement</u>	
Besoin de financement	0,00 €
Excédent de financement	0,00 €
Solde des restes à réaliser positif	0,00 €
Déficit investissement de clôture	- 11 462,29 €
Affectation au 1068	
Report en fonctionnement au compte 002	174 374,94 €

APPROBATION COMPTE DE GESTION 2016 – BUDGET ASSAINISSEMENT

Le Maire présente au Conseil Municipal le compte de gestion 2016 établi par Madame BROCHIER, Receveur municipal, faisant apparaître les résultats du budget assainissement.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve le compte de gestion du budget assainissement.

APPROBATION COMPTE ADMINISTRATIF 2016 – BUDGET ASSAINISSEMENT

Madame Claude CHARRET, 1^{ère} adjointe présente au Conseil Municipal le compte administratif du budget assainissement 2016 qui fait apparaître les chiffres suivants :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

➤ Dépenses réalisées	7 543,00 €
➤ Recettes réalisées	7 934,33 €
➤ Résultat exercice (excédent)	391,33 €
➤ Résultat reporté (excédent)	10 275,23 €
➤ Résultat de clôture (excédent)	10 666,56 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

➤ Dépenses réalisées	3 793,10 €
➤ Recettes réalisées	4 455,58 €
➤ Résultat de l'exercice (excédent)	662,48 €
➤ Résultat reporté (excédent)	10 002,97 €
➤ Résultat de clôture (excédent)	10 665,45 €

**AFFECTATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE 2016
BUDGET ASSAINISSEMENT**

Résultat 2016	+ 391,33 €
Excédent antérieur de 2015	+ 10 275,123 €
Résultat à affecter	+ 10 666,56 €
<u>Solde d'exécution de la section d'investissement</u>	
Solde d'exécution cumulé d'investissement	+ 10 665,45 €
<u>Solde des restes à réaliser d'investissement</u>	
Besoin de financement	0,00 €
Excédent de financement	0,00 €
Affectation	
Report en exploitation R 002	+ 10 666,56 €

**ADHESION DES COMMUNES DE PINAY ET ST JODARD AU SYNDICAT
INTERCOMMUNAL DE DISTRIBUTION D'EAU DE LA BOMBARDE**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'en date du 5 décembre 2016, les communes de PINAY et ST JODARD ont adhéré au Syndicat Intercommunal de Distribution d'Eau de la Bombarde impliquant le transfert de compétence « eau potable » à ce syndicat avec effet au 1er janvier 2017. Monsieur le Maire demande à son conseil de se prononcer sur cette adhésion.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité des votants, l'adhésion des communes de PINAY et ST JODARD au Syndicat Intercommunal de Distribution d'Eau de la Bombarde.

**CONSTITUTION DES COMMISSIONS AU SEIN DE LA COMMUNAUTE
D'AGGLOMERATION LOIRE FOREZ**

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que le conseil communautaire de Loire Forez a décidé dans sa séance du 24 janvier 2017 d'installer 7 commissions regroupant plusieurs compétence, dotées d'un rôle consultatif, savoir :

- Aménagement, Développement, Moyens généraux et coopération, Environnement, Voirie, Services à la Population et citoyenneté, Cycle de l'eau.

Considérant qu'il est important de prendre part à ces commissions, Monsieur le Maire demande à son conseil de s'inscrire au sein de celles-ci.

Après discussion, les membres du conseil souhaitent participer aux commissions suivantes, savoir :

- **Commission Aménagement** : M. COUDOUR Hubert, Mme CHARRET Claude et M. THOMAS Jean Marc
- **Commission Développement** : M. COUDOUR Hubert, M. SOUCHON Cédric ET Mme PALLANCHE Carole
- **Commission Environnement** : MME CHARRET Claude et M. DABIN Loïc
- **Commission Voirie** : M. SOUCHON Cédric, M. FOURNET-FAYARD Régis et M. TALLARONT Laurent
- **Commission Services à la population** : M. SOUCHON Cédric, M. TALLARONT Laurent et MME PALLANCHE Carole
- **Commission Cycle de l'eau** : M. TARVERDET Jean-Louis et M. COUDOUR Hubert

QUESTIONS DIVERSES :

- Les fossés seront terminés fin mars
- Rappel du bal folk le 25 mars prochain
- Distribution des cartes électorales
- Fondation du patrimoine : contact à prendre avec M. MARECHAL Robert
- Explications données quant à l'extinction de nuit de l'éclairage public
- Téléphonie : plusieurs propositions à étudier
- Aménagement des fenêtres de la mairie côté sud : pose de rideaux

La séance est levée à 21 heures 45

A CEZAY, le 24 mars 2017

Le Maire,
Hubert COUDOUR